

Plaque isolante de désolidarisation

UZIN MULTIMOLL SOFTSONIC 3 MM

Sous-couche insonorisante à faible hauteur de mise en œuvre pour la pose d'un parquet collé

DOMAINE D'APPLICATION PRINCIPAL :

- désolidarisation
- isolation aux bruits d'impact
- réalisation d'un support prêt à la pose

APPROPRIÉ SUR / POUR :

- une chape ciment, chape sulfate de calcium ou béton
- un ancien support couvert de résidus de colle ou de ragréage bien adhérent
- du nouveau panneau de particules P4 - P7 ou OSB 2 - 4, bien vissé.
- un carrelage existant en céramique ou pierre de construction naturelle, terrazzo, etc.
- une chape d'asphalte coulée
- un chape préfabriquée, plaques de fibroplâtre
- un sol chauffé par circuit d'eau régulé
- une sollicitation normale en milieu résidentiel et commercial



AVANTAGES / PROPRIÉTÉS DU PRODUIT :

UZIN Multimoll Softsonic est une plaque d'isolation et de désolidarisation, constituée d'une couche médiane élastique entre deux couches d'armature en non-tissé. La sous-couche réduit les éventuelles contraintes de cisaillement et de traction pouvant se créer entre le support et le parquet. Ses propriétés d'isolation aux bruits d'impact et ambiants améliorent aussi le confort d'habitation. Pour usage en intérieur.

- 3 fonctions en 1 : la désolidarisation, l'insonorisation et l'acoustique
- mise en œuvre aisée
- pontage de fissure / microfissure
- améliore le confort de marche et d'habitation

CARACTÉRISTIQUE TECHNIQUE :

Emballage	carton
Dimension de livraison	carton avec 16 plaques = 6 m ²
Tenue en stock	min. 36 mois
Couleur	blanc chiné
Format des tuiles	0,5 m x 0,75 m = 0,375 m ²
Poids de l'enduit	ca. 3,0 kg/m ²
Épaisseur	env. 3 mm
Coefficient de transfert de chaleur	17.036 W/m ² K**
Résistance calorique	0,0587 m ² K/W **
Temp. min. de mise en oeuvre	15°C au sol
Réduction des bruits d'impact	env. 14 dB*
Classe de matériaux de construction	B2 ***

*Selon EN ISO 10 140-3:2010, testé avec un parquet 2 plis de 11 mm, collé avec UZIN MK 250. Voir "Remarque importante".

Selon DIN EN 52 616 | *Selon DIN 4102



DOMAINE D'APPLICATION ÉLARGI :

- ▶ améliore le confort de marche et d'habitation
- ▶ sous-couche de pose sous parquet ou sol stratifié en pose flottante

PRÉPARATION DU SUPPORT :

Le support doit être sain, porteur, sec, non fissuré, propre et exempt de toute substance (saleté, huile, graisse) pouvant nuire à l'adhérence. Contrôler le support conformément aux normes et notices en vigueur et signaler tout défaut. Une chape ciment ou sulfate de calcium doit être poncée et soigneusement aspirée. Éliminer toute couche réduisant l'adhérence ou instable, par ex. agent de décoffrage, résidu de colle, de masse de ragréage, de revêtement ou de peinture, etc. par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage. Aspirer soigneusement les débris et poussières. En fonction du type et de la nature du support, utiliser un primaire approprié de la gamme de produits UZIN.

Observer les fiches techniques des produits utilisés.

MISE EN ŒUVRE :

1. Avant la pose, acclimater les plaques au minimum 24 heures dans les pièces concernées.
2. Étaler la colle régulièrement sur le support avec une spatule dentée adéquate (voir "tableau de consommation"). N'étaler sur le support que la quantité de colle qui peut être revêtue durant le temps de pose avec un bon mouillage du dossier des plaques.
3. Poser les plaques à l'anglaise, perpendiculairement au sens de pose du parquet à venir, sans créer de croisement aux joints. Couper les plaques à la bonne dimension avec un cutter à lame trapèze. Conserver une distance de 3 mm à tout élément de construction montant.
4. Afficher immédiatement les plaques dans le lit de colle frais et bien cylindrer toute la surface ou maroufler avec une câle en bois.
5. Selon le type de colle, les plaques posées sont aptes à la pose au bout de 12 - 24 heures.

Collage de parquet sur UZIN Multimoll SoftSonic:

Poser le parquet avec la même colle que celle utilisée pour la pose d'UZIN Multimoll Softonic, denture B 11.

Pose libre d'UZIN Multimoll SoftSonic:

Pour la pose flottante d'un parquet ou d'un stratifié, découper et poser UZIN Multimoll Softsonic face imprimée vers le haut. Conserver une distance d'au moins 3 mm à tout raccord.

COLLE / CONSOMMATION

Type de collage	Colle	Denture	Drying	Consommation
parquet rainé crêté	UZIN MK 250	B3 / B11		1000 - 1200 g/m²
	UZIN MK 200			
	UZIN MK 92 S			
	UZIN MK 95			

Consommation : À 20 °C et 65 % d'humidité relative, seau de colle acclimaté.

IMPORTANTES DIRECTIVES :

- ▶ Durée de stockage en conditionnement d'origine min. 36 mois, à plat, au sec et à température modérée. Résiste au gel jusqu'à - 25 °C.
- ▶ Mise en œuvre idéale entre 18 et 25 °C, température du support supérieure à 15 °C et humidité relative inférieure à 75 %. Basse température et faible humidité prolongent, haute température et forte humidité raccourcissent le temps de pose, de prise et de séchage de la colle utilisée.
- ▶ La mesure d'amélioration du bruit d'impact spécifiée est une valeur indicative déterminée dans des conditions normalisées. En raison de l'acoustique individuelle de chaque bâtiment, des matériaux utilisés et éventuellement des structures, les valeurs peuvent différer. Pour déterminer la valeur d'amélioration du bruit d'impact réellement obtenue, la mesure et son évaluation doivent être effectuées dans des conditions réelles.
- ▶ Pour le chauffage par le sol, un revêtement de sol ne peut pas dépasser une résistance thermique de 0,15 m² K/W selon la norme DIN EN 66 095. La résistance thermique des deux couches, support / revêtement, correspond à la somme de leur valeur de résistance thermique individuelle. Si la valeur de 0,15 m²K/W est dépassée, l'effet du chauffage par le sol peut être réduit.
- ▶ Le choix de la colle pour le parquet dépend du type de parquet ou de bois. Observer la fiche technique de la colle à parquet utilisée.
- ▶ La sous-construction d'un sol en bois doit être sèche. Veiller à une ventilation suffisante ou à une aération par le bas, retirer par ex. la bande de rive existante ou installer une plinthe spéciale ventilée.
- ▶ Pour une chape d'asphalte coulée, veiller à un bon sablage et à un joint périphérique régulier et suffisamment lège. Pour une ancienne chape en asphalte coulé, consulter le service technique.
- ▶ Veiller au bon séchage des produits utilisés, comme par ex. primaire, masse de ragréage, etc.

- Les règles généralement admises de la branche et de la technique pour la pose de revêtements de sol, ainsi que les normes nationales en vigueur, sont à prendre en compte (par ex. EN, DIN, VOB, ÖNORM, SIA, etc.). Les normes et fiches techniques suivantes sont applicables et font l'objet d'une attention particulière:
 - DIN 18 356 „Travaux de parquet et de pavage en bois“, Ö-Norme B 5236
 - Notice TKB/FCIÖ „Collage de parquet“
 - Notice ZDB de l'Association centrale de l'industrie allemande du bâtiment „Revêtements de sol souples, revêtements de sol textiles et parquets sur sols chauffants“
 - Notice TKB/FCIÖ „Évaluation et préparation du support pour les travaux de revêtement de sol et parquet“
 - Notice BEB „Evaluation et préparation du support“

AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX :

- EMICODE EC 1 PLUS – À très faible émission.
- DE-UZ 156 / Respectueux de l'environnement

COMPOSITION :

Charges minérales et liant polyuréthane, avec doublage de non-tissé sur les deux faces

SÉCURITÉ DU TRAVAIL ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Aucune mesure de précaution n'est nécessaire. Observer / respecter les mesures de sécurité /de protection de l'environnement portées sur les Fiches Produits des produits de pose utilisés.

ÉLIMINATION :

Éliminer les découpes et sous-couche / revêtements collés avec les déchets de chantier.